

NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION (NASLA)**Module : Le Budget-Programme des CTD — Jour 2****Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) et Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT)****ÉPREUVE D'ÉVALUATION — JOUR 2**

Durée	1 heure 30 minutes
Barème	/ 20 points
Documents autorisés	Aucun (épreuve à livre fermé), sauf mention contraire du formateur
Examineur	Michel Béna Zanga

Nom et prénom de l'apprenant(e) : _____

PARTIE 1 — Questions à choix multiples (10 x 0,5 pt = 5 pts)

Pour chaque question, cochez la seule bonne réponse.

1. Le CBMT présente l'ensemble des ressources budgétaires et leur évolution sur une période minimale de : (0.5 pt)
 - ☐ A) 1 an
 - ☐ B) 2 ans
 - ☐ C) 3 ans
 - ☐ D) 5 ans
2. Le principe de l'évolution du CBMT est consacré par quel article du CGCTD ? (0.5 pt)
 - ☐ A) Article 164
 - ☐ B) Article 373
 - ☐ C) Article 435
 - ☐ D) Article 33
3. La première étape (étape A) de la méthodologie d'élaboration du CBMT consiste à : (0.5 pt)
 - ☐ A) Allouer les ressources selon les ratios légaux
 - ☐ B) Déterminer les ressources intérieures mobilisées à partir des derniers comptes administratifs
 - ☐ C) Décomposer les dépenses par programme, action, activité, tâche
 - ☐ D) Désigner le Responsable de Programme
4. Selon la Lettre circulaire conjointe relative à la préparation du budget 2025, combien de derniers comptes administratifs doivent être mobilisés pour l'étape A ? (0.5 pt)
 - ☐ A) 3
 - ☐ B) 4
 - ☐ C) 5
 - ☐ D) 10
5. Pour une commune, le ratio maximum des dépenses de personnel est de : (0.5 pt)
 - ☐ A) 30 % du fonctionnement
 - ☐ B) 35 % du fonctionnement
 - ☐ C) 40 % du budget total
 - ☐ D) 60 % du fonctionnement
6. Pour une région, le seuil minimum des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses totales est de : (0.5 pt)
 - ☐ A) 40 %
 - ☐ B) 50 %
 - ☐ C) 60 %
 - ☐ D) 70 %
7. Le CDMT décompose les grandes catégories de dépenses publiques locales sur la base de quel article du CGCTD ? (0.5 pt)
 - ☐ A) Article 373 (1)
 - ☐ B) Article 373 (2)
 - ☐ C) Article 435
 - ☐ D) Article 164
8. Dans la présentation la plus exhaustive du CDMT, les libellés de dépenses suivent quel ordre hiérarchique ? (0.5 pt)
 - ☐ A) Tâche > Activité > Action > Programme
 - ☐ B) Programme > Action > Activité > Tâche
 - ☐ C) Action > Programme > Tâche > Activité
 - ☐ D) Activité > Tâche > Programme > Action

9. Parmi les dépenses suivantes, laquelle relève de la section investissement ? *(0.5 pt)*

- ☐ A) Dépense de personnel
- ☐ B) Charge financière de la dette
- ☐ C) Dépense de construction
- ☐ D) Achats de biens et services

10. Quel texte fixe les maquettes officielles homologuées du CBMT et du CDMT ? *(0.5 pt)*

- ☐ A) L'arrêté conjoint du 3 mars 2021
- ☐ B) L'instruction conjointe n°23/IC/MINFI/MINDDEVEL du 31 janvier 2023
- ☐ C) Le décret du 17 juin 2021
- ☐ D) La lettre circulaire du 30 octobre 2024

PARTIE 2 — Questions de développement (4 x 1,25 pt = 5 pts)

1. Décrivez les trois étapes de la méthodologie d'élaboration du CBMT et citez, pour chacune, au moins une pièce justificative requise. *(1.25 pts)*

2. Dans sa présentation la plus exhaustive, quelles informations doit renseigner chaque colonne d'un CDMT ? Citez-en au moins cinq. *(1.25 pts)*

3. Expliquez la distinction entre Autorisation d'Engagement (AE) et Crédit de Paiement (CP). Illustrez votre réponse par un exemple de dépense d'investissement pluriannuelle. *(1.25 pts)*

4. Présentez la structure de la maquette officielle du CBMT en distinguant ses trois grandes parties (I, II, III) telles que prévues par l'instruction conjointe du 31 janvier 2023. *(1.25 pts)*

PARTIE 3 — Étude de cas chiffrée : Commune de Bikoué (10 pts)

La Commune de Bikoué prépare son cadrage budgétaire à moyen terme 2025-2027. Les recettes de fonctionnement courant issues des quatre derniers comptes administratifs se présentent comme suit :

Exercice	2021	2022	2023	2024
Recettes de fonctionnement courant (FCFA)	62 000 000	74 500 000	81 200 000	88 300 000

A. Le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (5 pts)

A.1. Calculez la moyenne générale des recettes de fonctionnement courant sur les 4 derniers exercices. (1 pt)

A.2. Calculez le taux de progression et projetez les recettes de fonctionnement courant pour 2025, 2026 et 2027. (2 pts)

A.3. Les recettes d'investissement de 2025 s'élèvent à 55 080 000 FCFA. Calculez le budget annuel total 2025 (fonctionnement + investissement), puis déterminez les plafonds réglementaires suivants pour 2025 : dépenses d'investissement (minimum 40 %), dépenses de fonctionnement (maximum 60 %), charges de personnel (maximum 35 % du fonctionnement). (2 pts)

B. Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (5 pts)

Pour la période 2025-2027, la Commune de Bikoué envisage les dépenses suivantes :

N°	Libellé de la dépense	Montant / répartition
1	Traitements et salaires du personnel communal	45 000 000 FCFA / an (2025, 2026, 2027)
2	Achat de fournitures de bureau et consommables	8 000 000 FCFA / an (2025, 2026, 2027)
3	Subvention à une association sportive locale	3 000 000 FCFA / an (2025, 2026, 2027)
4	Construction d'un marché municipal	Coût triennal 90 000 000 FCFA : 30 M (2025), 40 M (2026), 20 M (2027)
5	Acquisition d'un véhicule de service (4x4)	25 000 000 FCFA, exécuté en 2025 uniquement
6	Réhabilitation de l'hôtel de ville	Coût triennal 36 000 000 FCFA, réparti à parts égales sur 2025-2027

B.1. Pour chacune des 6 lignes, indiquez la nature de la dépense (fonctionnement ou investissement) et sa sous-catégorie précise. (2 pts)

B.2. Présentez, sous forme de tableau, la répartition en Autorisation d'Engagement (AE) et en Crédits de Paiement (CP) sur les 3 exercices pour les deux dépenses d'investissement pluriannuelles (lignes 4 et 6). *(2 pts)*

B.3. Le budget triennal total (fonctionnement + investissement) de la Commune de Bikoué sur 2025-2027 est estimé à 433 457 568 FCFA. Sur cette base, le seuil légal minimum de 40 % de dépenses d'investissement est-il respecté par les dépenses d'investissement retenues ci-dessus ? Justifiez par le calcul et proposez, le cas échéant, une mesure corrective. *(1 pt)*
